



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## pièces et équipements

Question orale n° 728

### Texte de la question

Mme Christine Marin alerte Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la situation de l'entreprise MCA (Maubeuge construction automobile), filiale du groupe Renault, qui a subi 21 jours d'arrêts, du 27 avril au 18 mai 2009, en raison du blocage du site d'un de ses équipementiers, Faurecia Auchel, en grève suite à l'annonce de sa restructuration en 2010. Alors même que les primes à la casse avaient dopé le marché, la non-livraison de pièces bloquantes, des pièces de nature à empêcher toute production de voitures, a eu pour conséquences : 2 400 personnes directement en chômage partiel pendant trois semaines et perte de plusieurs milliers de véhicules, dans un contexte de crise grave du secteur de l'automobile. Grâce à la convention nationale de chômage partiel signée avec Renault par le secrétaire d'État chargé de l'emploi et à la solidarité interstatutaire, les salariés ont été indemnisés à 100 % du net. Mais ce « contrat social de crise », fait pour faire face à des baisses de commandes, n'est pas construit pour pouvoir résister sur la durée à de telles prises d'otage. La situation de MCA n'étant évidemment pas un cas isolé, elle est de nature à montrer qu'un mouvement social localisé peut mettre en difficulté tout un secteur de l'économie, faute d'une approche globale. Elle demande ce que compte faire le Gouvernement afin de prévenir, le plus en amont possible, cet effet domino et d'empêcher qu'il ne mette en danger plusieurs sites, leurs fournisseurs, et de façon plus large toute la filière automobile.

### Texte de la réponse

#### SITUATION DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

M. le président. La parole est à Mme Christine Marin, pour exposer sa question, n° 728, relative à la situation de la filière automobile.

Mme Christine Marin. Madame la secrétaire d'État chargée du commerce extérieur, ma question s'adresse à Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

Je veux appeler l'attention du Gouvernement sur la situation de l'entreprise Maubeuge Construction automobile, filiale du groupe Renault, qui a subi vingt et un jours d'arrêts, du 27 avril au 18 mai 2009, en raison du blocage du site d'un de ses équipementiers, Faurecia Auchel, en grève suite à l'annonce de sa restructuration en 2010. Alors même que les primes à la casse avaient dopé le marché, la non-livraison de pièces " bloquantes ", c'est-à-dire de pièces dont l'absence empêche toute production de voitures, a eu pour conséquence la mise en chômage partiel de 2 400 personnes pendant trois semaines et une perte de plusieurs milliers de véhicules, dans un contexte de crise grave du secteur de l'automobile.

Grâce à la convention nationale de chômage partiel signée avec Renault par le secrétaire d'État chargé de l'emploi et grâce à la solidarité interstatutaire, les salariés ont été indemnisés à 100 % de leur salaire net. Mais ce " contrat social de crise ", dont le but est de faire face à des baisses de commandes, n'est pas construit pour résister sur la durée à de telles prises d'otage. La situation de MCA n'est évidemment pas un cas isolé ; elle est de nature à montrer qu'un mouvement social localisé peut mettre en difficulté tout un secteur de l'économie, faute d'une approche globale.

Je vous demande donc, madame la secrétaire d'État chargée du commerce extérieur, ce que compte faire le

Gouvernement afin de prévenir le plus en amont possible cet effet " domino " et d'empêcher qu'il ne mette en danger des sites entiers, leurs fournisseurs, et de façon plus large, toute la filière automobile.

M. le président. La parole est à Mme Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État chargée du commerce extérieur. Mme Anne-Marie Idrac, *secrétaire d'État chargée du commerce extérieur*. Madame la députée, vous interrogez le Gouvernement sur la situation de l'entreprise Maubeuge Construction Automobile. Je connais votre implication sur ce dossier, votre connaissance des acteurs et votre volonté de mobiliser l'ensemble des partenaires afin de dégager, comme vous l'avez dit, une solution durable au-delà de la crise. Vous avez parfaitement décrit l'effet " domino " dont pâtit l'entreprise MCA du fait d'actions au sein du groupe Faurecia. Cette situation, que nous regrettons comme vous, a fortement pénalisé un ensemble de clients de l'équipementier comme Maubeuge Construction automobile ou encore Toyota. Par nature, le blocage des fabrications se répercutera sur de multiples entreprises, ajoutera aux difficultés conjoncturelles que nous connaissons depuis l'automne 2008 et mettra en péril leur équilibre et leurs emplois. C'est donc un processus destructeur pour les salariés de l'entreprise et de ses clients. J'observe que de nombreuses entreprises ont recours à la voie judiciaire pour obtenir la libération des stocks. Si la loi protège en effet les entreprises contre ces blocages irréguliers au plan du droit, il est certain que la voie de la médiation permet souvent une sortie de crise plus rapide, plus apaisée et par le fait plus durable.

L'État intervient régulièrement pour faciliter le dialogue qui peut être rendu difficile par des positions de principe antagonistes, un climat passionnel, comme celui que nous connaissons. Le préfet joue au plan local un rôle central de médiateur et les services de l'emploi sont particulièrement mobilisés.

Cette mission traditionnelle est aujourd'hui renforcée avec la nomination dans dix régions, dont la vôtre, le Nord-Pas-de-Calais, de commissaires à la réindustrialisation, chargés, en liaison avec les préfets de région et de département, d'assurer une veille permanente pour anticiper au maximum les annonces relatives aux restructurations, d'accompagner les entreprises dans leur démarche de restructuration en privilégiant le maintien de l'activité et de l'emploi, et de veiller à la bonne mise en place des dispositifs destinés à l'accompagnement social des salariés victimes de restructurations.

Dotés d'une solide expérience, les commissaires à la réindustrialisation disposeront de l'appui des acteurs institutionnels de terrain et de moyens d'intervention concrets, en particulier une enveloppe de 100 millions d'euros de prêt du FDES votée dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2009. Ils devraient donc être en mesure de mieux anticiper et accompagner les crises.

Ainsi que vous l'avez rappelé, madame la députée, le marché automobile français, par comparaison avec les autres pays européens, résiste bien à la crise économique grâce, entre autres, à la prime à la casse. Le Gouvernement est pleinement mobilisé face à la crise, notamment pour assurer l'accompagnement rendu nécessaire par la situation difficile de MCA.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Marin](#)

**Circonscription :** Nord (23<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 728

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, industrie et emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 mai 2009, page 4989

**Réponse publiée le :** 3 juin 2009, page 4769

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 mai 2009